

LA RUÉE VERS L'OR BLEU



ENVIRONNEMENT ■ Nous avons posé la question du partage de la ressource en eau à trois experts limousins

En Limousin, la bataille aura-t-elle lieu ?

Alors que certaines régions du monde font déjà face à tensions et autres conflits autour de l'eau (voir page précédente), une « bagarre des usages » peut-elle également avoir lieu, ici, en Limousin ? Trois experts locaux ont accepté de livrer leurs avis et connaissances sur cette même question posée à tous les trois : « faut-il craindre une bataille des usages l'eau à l'échelle également locale ? ».

Jean-Adrien Truchassou
jean-adrien.truchassou@centrefrance.com

Jean-Emmanuel Gilbert,
cofondateur d'Aquassay



AQUASSAY. Jean-Emmanuel Gilbert, cofondateur.

Jean-Emmanuel Gilbert, directeur développement et cofondateur d'Aquassay, basée au Palais-sur-Vienne (voir ci-dessous).

« Au niveau du Limousin, nous avons une particularité : nous avons le fameux sol granitique qui fait que dans le sous-sol, les réserves d'eau sont extrêmement minimes par rapport à d'autres régions et donc, on est principalement en eau de surface. Traduction, si on va à l'essentiel, quand il s'arrête de pleuvoir, je n'ai plus d'eau. On continue à avoir de l'eau potable pour une ville comme Limoges et on continue à avoir suffisamment d'eau dans les grands cours d'eau, comme dans la Vienne, uniquement parce qu'on a en amont des retenues pour l'hydroélectricité par EDF et dans un autre bassin-versant, des retenues d'eau pour l'eau potable. Jusqu'à présent, ce système-là, il est tout à fait fonctionnel. Par contre quand on va commencer à atteindre des périodes de sécheresse qui vont non seulement se durcir, s'allonger mais se suivre et c'est ce qu'on voit sur la totalité de la France, les réserves, où que vous vous trouviez, ne pourront pas se reconstituer et dans le cadre du Limousin qui n'a pas de ressource en sous-sol, c'est

peut-être encore plus critique. Alors est-ce que cette situation risque de s'aggraver ? A priori oui, car le changement climatique, on n'est pas près de l'arrêter et donc on va avoir une inadéquation de plus en plus importante entre les usages souhaités au quotidien par rapport aux ressources disponibles. Donc si la question est : est-ce qu'on va vers des conflits d'usage ? Oui. Je dirais qu'on va pire que vers des conflits d'usage dans le sens où bien sûr qu'il va y avoir des conflits d'usages mais surtout, on va avoir un impact gigantesque sur le milieu naturel.

Remettre à plat les usages

Comment peut-on se sortir d'une telle impasse ? Il n'y a pas de miracle. Idéalement, il faudrait arrêter d'accélérer le changement climatique mais ça, ce n'est pas ce qu'on fait. Je pense que le plus important, cela va être l'adaptation. Ça va être de remettre à plat les différents usages pour voir comment on réduit les consommations et les rejets d'une manière ou d'une autre, comment est-ce qu'on valorise les ressources alternatives, etc. Il y a tout un panel de possibilités, des solutions organisationnelles et techniques qu'on pourrait mettre en œuvre. »

QU'EST-CE QU'AQUASSAY ?

Spécialiste de l'efficacité hydrique, Aquassay, basée au Palais-sur-Vienne, aux portes de Limoges, accompagne entreprises et collectivités « depuis l'audit de leurs procédés et procédures jusqu'à la maintenance prédictive de leurs machines ». Depuis sa création en 2015, Aquassay travaille à l'international avec des clients de domaines variés.

Yoann Brizard, syndicat
aménagement du bassin de Vienne



SABV. Yoann Brizard, directeur du SABV.

Yoann Brizard, directeur du syndicat d'aménagement du bassin de Vienne (SABV), établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (voir ci-dessous).

« Une "bataille", je ne sais pas, je n'aime pas trop le mot "conflit", mais des négociations de partage, ça, sans aucun doute, je pense. L'approche que nous avons, elle n'est jamais dogmatique, on ne veut pas s'enfermer dans des caricatures, on ne se ferme aucune porte et par contre, on ne se ferme pas non plus la porte des solutions fondées sur la nature qui est une base de la gestion de la ressource en eau. Après, ce qu'on ne peut pas nier c'est qu'on pensait chez nous que, peut-être, la ressource était infinie mais on s'est rendu compte l'été dernier notamment et cet hiver que ce n'est peut-être pas le cas. Nous sommes dans une tendance où la ressource va diminuer.

Le meilleur stockage de l'eau, c'est les sols

Sur chacun des bassins-versants, on a une ressource, on a une tendance d'évolution des pluies (car nous sommes essentiellement liés aux pluies sur ce sol granitique pour faire

simple) et cette ressource, on ne la maîtrise pas. Donc il y a cette ressource qu'on ne va pas créer et puis en face, il y a des besoins. Si on a beaucoup de ressource et pas beaucoup de besoins, ça marche. Par contre, si on n'a pas beaucoup de ressource et beaucoup de besoins, là, on va avoir des problèmes. C'est là qu'on a cette approche de dire par bassins-versants, d'abord faisons ce bilan de besoins-ressource. Parce que la réponse à apporter pour chacun des sous-bassins versants va être différente suivant que le bilan besoins-ressource est positif ou non. On a plutôt cette approche très factuelle avec un principe de précaution : ne faisons pas n'importe quoi, les solutions toutes faites pour tout le monde, on se méfie un peu parce que ça peut avoir des effets très négatifs. Enfin, le meilleur stockage de l'eau, c'est les sols et tout ce qui va ralentir ou freiner l'écoulement, le ruissellement, qui va permettre son infiltration dans les sols, ça sera de toute façon favorable et après, la question qu'on pose souvent sur les besoins c'est "d'accord, vous avez besoin d'eau, c'est certain mais pour quoi faire ?" et ce "pour quoi faire ?" est désormais important. »

QU'EST-CE QUE LE SABV ?

Le syndicat d'aménagement du bassin de Vienne (SABV) est un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (Épagé) qui regroupe une centaine de communes autour de la vallée de la Vienne sur deux départements (Haute-Vienne et Charente) : de Neuville-Entier en amont à Chabanais (Charente) en aval du territoire.

S. Lorient, établissement public
territorial du bassin de la Vienne



EPTB. Stéphane Lorient, directeur de l'EPTB.

Stéphane Lorient, directeur de l'établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Vienne (voir ci-dessous).

« Tous les conflits liés à l'eau sont déjà une réalité sur une partie du bassin de la Vienne, notamment sur la partie aval du bassin. C'est relayé largement par l'actualité avec notamment des conflits d'usage entre l'irrigation et d'autres usages comme l'eau potable, la pêche... C'est quand même moins prononcé sur la partie amont. Ce serait exagéré de parler de conflits sur cette partie même si on identifie bien une préoccupation croissante à la fois des acteurs économiques et aussi des citoyens.

Un territoire fragilisé

Depuis cinq ans, nous nous sommes beaucoup investis sur la question de l'adaptation au changement climatique et on porte une stratégie avec un volet connaissance pour bien caractériser l'évolution du climat et surtout les effets sur la ressource en eau et un volet plus opérationnel car il faut passer à l'acte, il faut agir pour nous adapter. Nous sommes sur un territoire fragilisé dans le contexte du changement climatique à tel point qu'en tant que gestionnaire, nous avons des préoccupations

sur les besoins vitaux, d'alimentation en eau potable, sur certains secteurs à l'horizon 2050. C'est vraiment l'enjeu. Maintenant, qu'est-ce qu'on fait pour éviter ces problèmes ? Ce qu'on relève aujourd'hui, c'est qu'on a surtout, notamment pour la période estivale, une gestion conjoncturelle, c'est-à-dire de crise. Ce qu'on essaye de faire au niveau de l'EPTB, c'est de passer à une gestion structurelle, qui mise sur l'anticipation. Cela passe par la réalisation d'études très approfondies sur la connaissance de l'hydrosystème et la finalité de ces études, c'est la définition de volumes prélevables : la part qu'on doit garder au niveau des milieux aquatiques pour assurer un fonctionnement correct, idem pour les nappes, et la part qu'on peut utiliser pour nos usages anthropiques. L'objectif, c'est au moins huit années sur dix, être dans une situation d'équilibre qui, normalement, devrait éviter d'avoir recours à la gestion de crise. Chacun sait quel volume lui est dédié et doit s'organiser pour faire face. Cela implique des réductions par rapport à nos usages actuels. Il faut vraiment informer la population sur ces sujets-là, il y a vraiment un enjeu à préparer la population. »

QU'EST-CE QUE L'EPTB VIENNE ?

Créé le 10 septembre 2007, l'établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Vienne a pour objectif « de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21.160 km² répartis dans huit départements de Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la gestion de l'eau. »

Hvi

... on se heurte à une pénurie d'électricité. Ça bouscule son em... en une autre manière de voir le monde au XXI^e siècle. ■
(*) Allemagne, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

Hvi